

Séance du vendredi 09 février 2024

Date de la convocation: 07/02/2024

Membres en
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf février l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,
Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par
Joël BOISSIERE

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

**CRÉATION D'UN POSTE SAISONNIER POUR LA RÉGIE DU CAMPING MUNICIPAL
- (D 2024 003)**

Le Maire propose au Conseil municipal de créer un poste de travailleur saisonnier pour assurer le fonctionnement du camping municipal et la régie ; il indique que ce poste sera à temps complet du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024. Ce poste est créé par principe de précaution avec le souci de garantir la continuité d'exploitation du camping dans la perspective où le processus devant aboutir à la signature d'une convention portant Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du camping municipal de Châtel-Censoir autorisée par le Conseil municipal dans la même séance n'aboutissait pas.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

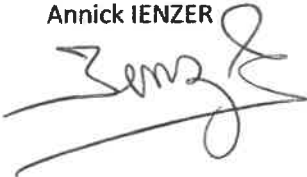
ACCEPTE la création d'un poste de travailleur saisonnier à 35/35^{ème} sur la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024 pour le fonctionnement et la régie du camping municipal,

AUTORISE le Maire à procéder au recrutement pour pourvoir ce poste,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

